

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210317-D\_17\_03\_21\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2021

Affichage : 19/03/2021

**Délibération n°17-03-2021-008**

8.8 Environnement

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 17 mars 2021*

Date de convocation	11 mars 2021
Date d'affichage	11 mars 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	46
Votants	52 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 17 mars à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Clara BONTEMPS (représentant M. Michel ODEAU), Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET (ayant reçu pouvoir de Mme Amélie DANGEUL), Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Serge GAUTIER (représentant M. Dominique COUALLIER), Mme Virginie GODARD (représentant M. Willy PAUVERT), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT (ayant reçu pouvoir de M. Eric PAPIILLON), Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant reçu pouvoir de Mme Catherine CHANTEPIE), M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Pierre BOULARD, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Dominique COUALLIER (représenté par M. Serge GAUTIER), Mme Amélie DANGEUL (ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS), M. Michel ODEAU (représenté par Mme Clara BONTEMPS), M. Eric PAPIILLON (ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT), M. Willy PAUVERT (représenté par Mme Virginie GODARD), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Didier TORCHÉ, (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

**Secrétaire de séance :** M. Régis BOURNEUF

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## SAUR : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°01-03-2021-020 - RÉVISION DES TARIFS APPLICABLES EN 2021

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le contrat avec la société SAUR signé en date du 26 décembre 2019 pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves, réhabilitées et existantes,  
Vu la délibération n°14-12-2020-020 en date du 14 décembre 2020 relative à l'actualisation des tarifs applicables en 2021,  
Vu la délibération n°01-03-2021-020 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 relative à l'actualisation des tarifs applicables en 2021 suite à la révision des indices,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que le 1<sup>er</sup> mars 2021, le conseil communautaire a pris acte des nouveaux tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public avec la société SAUR.

**EST INFORME** qu'une erreur matérielle s'est glissée pour le tarif du contrôle de l'installation en cas de cession immobilière : il faut lire 183,60 € et non 183,06 €.

**PREND ACTE** de cette modification à compter de la présente délibération comme suit :

Nature du contrôle	Montant 2020 en € HT (hors surtaxe)	Montant 2021 en € HT (hors surtaxe) révisé en décembre 2020	Montant 2021 en € HT (hors surtaxe) suite révision INSEE
Contrôle de conception des travaux neufs ou réhabilités	114,70	116,33 par contrôle	116,99 par contrôle
Contrôle de réalisation des travaux neufs ou réhabilités*	151,30	153,45 par contrôle	154,33 par contrôle
Contrôle périodique du bon fonctionnement	181,50	184,08 par installation	185,13 par installation
Contrôle de l'installation en cas de cession immobilière	180,00	182,56 par contrôle	<b>183,60 par contrôle</b>

Fait et délibéré en séance publique  
Le 17 mars 2021

Pour extrait conforme  
Le 18 mars 2021

Le Président

M. Didier REVEAU